

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n° 601 du 4 au 10 septembre 2022

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES		
Samedi 10 septembre <i>B^{se} Inès</i>	Nizon	18h00
	Baye	
	Clohars	
Dimanche 11 septembre <i>Ste Théodora</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Bannalec (*Pardon) Rédéné (*Pardon)	
Samedi 17 septembre <i>Ste Hildegarde de Bingen</i>	Pont-Aven	18h00
	Arzano	
	Lé Trévoux	
Dimanche 18 septembre <i>St Joseph de Cupertino</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Querrien (*Pardon) Riec	
*Pardon de l'église paroissiale		

MESSES EN SEMAINE		
Mardi 6 septembre <i>B^x Bertrand</i>	14h30	EHPAD Bois Joly
	18h00	ND de Kerbertrand
Mercredi 7 septembre <i>Ste Reine</i>	18h00	ND de Kerbertrand
Jeudi 8 septembre <i>Nativité de la Vierge Marie</i>	9h00	Riec-sur-Bélon
	16h30	EHPAD d'Arzano
	18h00	ND de Kerbertrand
Vendredi 9 septembre <i>B^x Frédéric OZANAM</i>	9h00	S ^{te} Croix- Quimperlé
	11h15	Chapelle ND de la Paix - Le Pouldu

Dimanche 18 septembre à 10h30 : assemblée de prière pour le pardon de la chapelle St Matthieu à Bannalec

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION : permanence de confession **les samedis 10 et 24 septembre** de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale St Croix (Quimperlé). Il est possible de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église de Clohars le mardi à 18h00 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 18h00 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 11h00.

Eglise de Tréméven : le dimanche à 17H30

Eglise N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h45

Eglise de Pont-Aven le mercredi à 17H30

Eglise d'Arzano le mercredi à 18H.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Chapelle N-Dame de la Paix au Pouldu (Clohars) :

le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé :

vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Église de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac tous les mardis de 11h00 à 11h30

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)

Le dimanche 18 septembre, collecte MADA BREIZH (journaux, papiers, bouchons...). de 9H00 à 10H30 à Riec, place Yves Loudoux, et de 9H à 12H30 place de la Mairie à Névez ; puis **le lundi 19 septembre** au collège des Abbés Tanguy à Pont-Aven de 8h30 à 13h30.

Dimanche 11 septembre, la fraternité diocésaine du Renouveau recevra le pasteur Carlos PAYAN pour un après midi de louange adoration intercession de 14h à 18h à la cathédrale Saint-Corentin. Pour rappel : le groupe du Renouveau « L'Eau vive » né le 7 octobre 1974 à Quimperlé, se rassemble tous les lundis à 19h à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé 6 rue Langor, et à l'église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé l'été (jusqu'au 26 septembre cette année).

29 août 2022 — Message de Mgr DOGNIN à propos du Synode sur la synodalité : Concernant ce Synode sur le thème de la Synodalité, Mgr DOGNIN estime nécessaire de clarifier et d'en rappeler le processus.../...

Comme le précise le site de la Conférence des évêques de France : « L'Église de Dieu est convoquée en Synode : un temps d'écoute, de dialogue et de discernement que l'Église tout entière entend mener au cours des deux prochaines années afin de mieux répondre à sa mission d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ au monde entier. Accompagner ce cheminement de l'Église de manière synodale, c'est aussi informer et partager les joies, les espoirs et les bonnes pratiques de nos communautés. »

Ce Synode des évêques, qui aura lieu à Rome en octobre 2023, a été précédé, comme cela se fait maintenant depuis quelques années, par une consultation très large du Peuple de Dieu à l'aide d'un questionnaire envoyé par le Secrétariat général du Synode du Vatican. Dans les diocèses, tous ceux qui le souhaitaient ont pu répondre, personnellement ou en groupe, à ce questionnaire (qui était disponible sur notre site Internet).

Toutes les réponses ont été collectées d'abord au niveau des diocèses, puis au niveau national. Pour répondre, les fidèles étaient invités à prier l'Esprit Saint et à méditer la Parole de Dieu afin d'être à même de discerner ce que Dieu attend de l'Église pour une meilleure collaboration entre les évêques et les prêtres et les autres composantes du Peuple de Dieu.

On comprend aisément que les opinions et sensibilités très diverses qui sont présentes dans l'Église font apparaître des demandes étonnantes et parfois même contestables théologiquement. Mais le principe était que chacun s'exprime comme il l'entendait ! Ces synthèses diocésaines ont été collectées au niveau national et une synthèse de la collecte nationale a été rédigée qui rassemble les réponses qui reviennent le plus souvent.

Les 14 et 15 juin 2022, les évêques de France se sont réunis à Lyon avec un ou deux délégués, laïc, diacre ou prêtre de leur diocèse.

Nous avons reçu cette synthèse de la collecte nationale et nous avons essayé de discerner ensemble les points forts qui pouvaient être retenus, sachant que le Secrétariat général du Synode (au Vatican) demandait aux évêques de leur remettre la synthèse de la collecte nationale en l'état, mais d'y ajouter un texte d'accompagnement avec notre discernement. C'est ce dernier texte que les évêques ont validé (et non le contenu de la synthèse de la collecte nationale, comme l'ont écrit certains journalistes !) Tout cela a été envoyé à Rome pour que le discernement continue, d'abord au niveau continental et in fine dans un travail global afin de rédiger l'Instrumentum Laboris. C'est cet Instrumentum Laboris qui servira de document de travail durant le Synode d'octobre 2023.

Au Synode, les évêques qui seront élus par leurs pairs du monde entier voteront chaque article (vote à la majorité des 2/3). Ces articles constitueront le document final du Synode qui sera remis au pape François. Le Saint Père pourra approuver ce document final en l'état ou rédiger une Exhortation Apostolique qui pourra nourrir nos Églises diocésaines et nous aider à progresser dans une plus grande collaboration dans l'Église. Il y a donc du chemin à parcourir, de travail et de prière, pour être sûrs de ne pas être à côté de ce que le Seigneur attend de nous.



Kuria Diecezjalna w Tarnowie

PL 33-100 Tarnów, ul. Legionów 30
tel. 14-631-73-00, fax 14-631-73-09
e-mail: kuria@diecezja.tarnow.pl
<http://www.diecezja.tarnow.pl>

Paroisse Saint Colomban en Pays de Quimperlé

Madame, Monsieur.

Je voudrais vous exprimer une sincère gratitude pour votre don. Merci pour 3607,10 euros envoyé par virement en juin dernier pour aider l'Ukraine.

Je peux vous assurer qu'ils seront utilisés par nos prêtres, qui sont présents au nombre de 13, qui y exercent leur ministère.

Avec tous nos remerciements, soyez assurés de notre prière.

Vicaire épiscopal
pour les mission

WIKARIUSZ BISKUPI
do Spraw Misji
Ks. dr Krzysztof Czermak

Tarnów, le 12 août 2022